

# CAHIERS DES CHARGES



## TRAVAUX D'EXTENSION 2 DE LA GUEST HOUSE DU HCR A BASSIKOUNOU



## INTRODUCTION

L'objectif du présent cahier des charges est d'informer les entreprises qualifiées sur le projet d'une nouvelle extension (Extension 2) de la Guest house du HCR à Bassikounou, dans la région de Hodh El Chargui en Mauritanie.

La deuxième extension (Extension 2) de la Guest House du HCR à Bassikounou sera érigée sur le côté nord du terrain, où se trouvent déjà d'autres bâtiments de la Guest House. Cette nouvelle construction sera adossée au mur de la rue, située entre la Guest House et le complexe de bureaux (voir la zone encadrée en rouge dans l'image 1 ci-dessous). L'emplacement du nouveau bâtiment sera aligné de manière parallèle avec le bâtiment existant de la première extension (voir la zone encadrée en rouge dans l'image 1 ci-dessous).

*Image 1. Vue aérienne du terrain de la Guest House du HCR a Bassikounou et l'emplacement du bâtiment de l'extension 2*



Le projet d'extension 2 de la Guest House implique la construction d'un bâtiment R+1 comprenant 8 chambres, chacune équipée de sa propre salle de bain. Sur les 8 chambres, 4 seront situées au niveau du rez-de-chaussée, tandis que les 4 autres seront situées au niveau du premier étage. Ce nouveau bâtiment sera conçu de manière symétrique par rapport au bâtiment existant de l'extension 1.

Ce projet inclut également la fourniture et l'installation d'une structure métallique avec une toiture entre les deux bâtiments (Extension 1 et Extension 2). Cette structure servira à créer une zone de repos abritée du soleil (voir la zone indiquée en vert dans l'image 1 ci-dessus).

Toutes les spécifications architecturales détaillées sont disponibles dans les plans joints à ce dossier.

**DESCRIPTION DES TRAVAUX A REALISER**

Afin de finaliser la construction de l'extension 2 de la Guest House du HCR à Bassikounou, le prestataire sera chargé d'accomplir les tâches suivantes :

**1. IMPLANTATION**

Avant de débiter les travaux de construction, le prestataire, en collaboration avec les responsables du HCR, doit procéder à une vérification minutieuse de l'emplacement du bâtiment. Cette étape vise à garantir que la construction est correctement positionnée et qu'elle n'interfère pas avec les installations préexistantes. Une attention particulière devra être accordée au réseau d'assainissement qui longe le mur en direction de la rue.

Cette tâche implique les étapes suivantes :

- La mise en place d'une chaise de référence comportant des mesures de niveau
- L'établissement des axes pour positionner les fondations (semelles) et les murs de soubassement

**2. TERRASSEMENT ET FONDATION**

La fondation sera mise en place en utilisant un système standard qui comprend des semelles isolées, des longrines en béton armé, et un dallage en béton armé construit sur un remblai de sable.

Cette tâche englobe les activités suivantes :

- L'excavation des fouilles pour les installations d'assainissement, ainsi que pour les semelles isolées en béton armé et les soubassements.
- La réalisation des semelles en béton armé
- La construction des murs de soubassement en briques pleines de dimension 15x20x40
- La mise en place des longrines et des amorces de poteaux en béton armé
- Le remblayage avec du sable de dune
- La création d'un dallage en béton armé pour le sol

Tous les détails nécessaires pour exécuter ces étapes sont disponibles dans les plans, le DQE (Devis Quantitatif et Estimatif), ainsi que dans le CPTP (Cahier des Prescriptions Techniques Particulières).

**3. GROS OEUVRES**

Cette étape englobe l'ensemble des travaux de maçonnerie en utilisant des parpaings et du béton armé pour les différents niveaux, comme suit :

- La construction des maçonneries en agglos creux de dimensions 15x20x40 conformément aux plans d'exécution.
- La mise en place des coffrages et le coulage du béton armé pour les poteaux.
- La réalisation des coffrages et le coulage du béton armé pour les linteaux.
- La construction des coffrages et le coulage du béton armé pour les poutres.
- L'exécution des dalles en utilisant des ourdis.
- La construction de l'escalier.

- L'application d'enduits à la fois à l'extérieur et à l'intérieur sur les surfaces de maçonnerie ainsi que sur le sous-plafond.

Tous les détails et spécifications nécessaires pour accomplir ces travaux sont disponibles dans les plans, le DQE (Devis Quantitatif et Estimatif) et le CPTP (Cahier des Prescriptions Techniques Particulières).

#### **4. MENUISIERES**

Les travaux définis dans ce cadre du présent dossier visent à la réalisation de l'ensemble des travaux de menuiserie en bois, métallique et en aluminium.

Ces travaux comprennent :

- La fourniture et pose des portes en bois avec toutes sujétions, finitions et joints
- La fourniture et poses des fenêtres en aluminiums avec toutes sujétions, finitions et joints
- La fourniture et pose des portes métalliques avec toutes sujétions, finitions et joints
- La fourniture et pose des grilles métalliques avec toutes sujétions, finitions et joints
- La fourniture et pose de garde-corps pour les escaliers avec toutes sujétions, finitions et joints

L'entreprise sera responsable de toutes les fournitures nécessaires, des tâches de réalisation, ainsi que de la coordination avec les autres corps d'état.

Tous les détails et spécifications nécessaires pour accomplir ces travaux sont disponibles dans les plans, le DQE (Devis Quantitatif et Estimatif) et le CPTP (Cahier des Prescriptions Techniques Particulières).

#### **5. INSTALLATIONS**

##### **5.1 ASSAINISSEMENT**

Le réseau d'assainissement doit être connecté au réseau existant. Cependant, il est important de noter que les tuyaux provenant des lavabos et des douches seront distincts des tuyaux des toilettes. Bien que ces tuyaux se dirigent vers le même regard d'évacuation, ils sont conçus de manière indépendante. Cette conception permettra, à l'avenir, au UNHCR d'installer un système de traitement et d'utilisation des eaux grises, même s'ils sont séparés.

Cette prestation englobe les éléments suivants :

- L'excavation des fouilles nécessaires et la connexion au réseau d'assainissement existant.
- La fourniture et la pose des tuyaux en PVC, en mettant en place des réseaux séparés pour les eaux grises provenant des lavabos et des douches.
- L'installation de tous les accessoires requis, tels que les robinets, les valves, et autres composants nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du système.

Tous les détails et spécifications nécessaires pour accomplir ces travaux sont disponibles dans les plans, le DQE (Devis Quantitatif et Estimatif) et le CPTP (Cahier des Prescriptions Techniques Particulières).

### 5.2 PLOMBERIE

L'installation complète démarre depuis le surpresseur existant à la Guest House et englobe toutes les installations intérieures conformément aux détails spécifiés dans les plans joints à ce dossier. Les tuyaux utilisés sont de type PEX et doivent être soigneusement protégés dans les zones où ils ne seront pas encastrés dans les murs.

Avant l'encastrement définitif, des essais sous pression seront réalisés pour vérifier l'absence de fuites dans le système.

Cette prestation englobe les éléments suivants :

- La mise en place des réseaux d'alimentation et de distribution d'eau à l'intérieur du bâtiment.
- L'installation des réseaux d'évacuation des eaux usées, y compris les vannes, pour l'ensemble du bâtiment.
- La fourniture et la pose des appareils sanitaires nécessaires pour les installations, tels que les lavabos, les toilettes, les douches, etc.

### 5.3 ELECTRICITE

Cette prestation englobe la fourniture et la mise en place de tous les composants nécessaires pour finaliser l'installation des prises électriques (standard et pour la climatisation) ainsi que l'éclairage à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment de l'extension 2 de la Guest House.

- Les travaux de raccordement depuis la boîte d'entrée principale de la Guest House, y compris la modification de cette boîte si nécessaire
- La fourniture et la pose de tous les câbles BT (Basse Tension).
- La fourniture et l'installation de disjoncteurs débrochables, y compris les accessoires nécessaires pour la pose et le raccordement.
- La fourniture et la pose de tous les câbles de distribution principale et secondaire, ainsi que les diverses autres alimentations électriques.
- L'installation du petit appareillage, tel que les prises électriques, les interrupteurs, etc.
- La mise en place des appareils d'éclairage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Tous les détails et spécifications nécessaires pour accomplir ces travaux sont disponibles dans les plans, le DQE (Devis Quantitatif et Estimatif) et le CPTP (Cahier des Prescriptions Techniques Particulières).

### 5.4 COURANTS FAIBLES

Cette tâche englobe la fourniture et l'installation des connexions nécessaires pour la télévision, l'antenne parabolique et l'internet.

Tous les câbles doivent être acheminés à l'intérieur des tuyaux ondulés de diamètre 32 mm, en les encastrant dans les murs. Lors de leur installation, il convient de

veiller à éviter toute courbe fermée qui pourrait entraver le passage des câbles à travers l'intérieur de ces tuyaux.

L'UNHCR ne permettra pas le passage des câbles à l'extérieur des bâtiments ni leur introduction par les fenêtres.

---

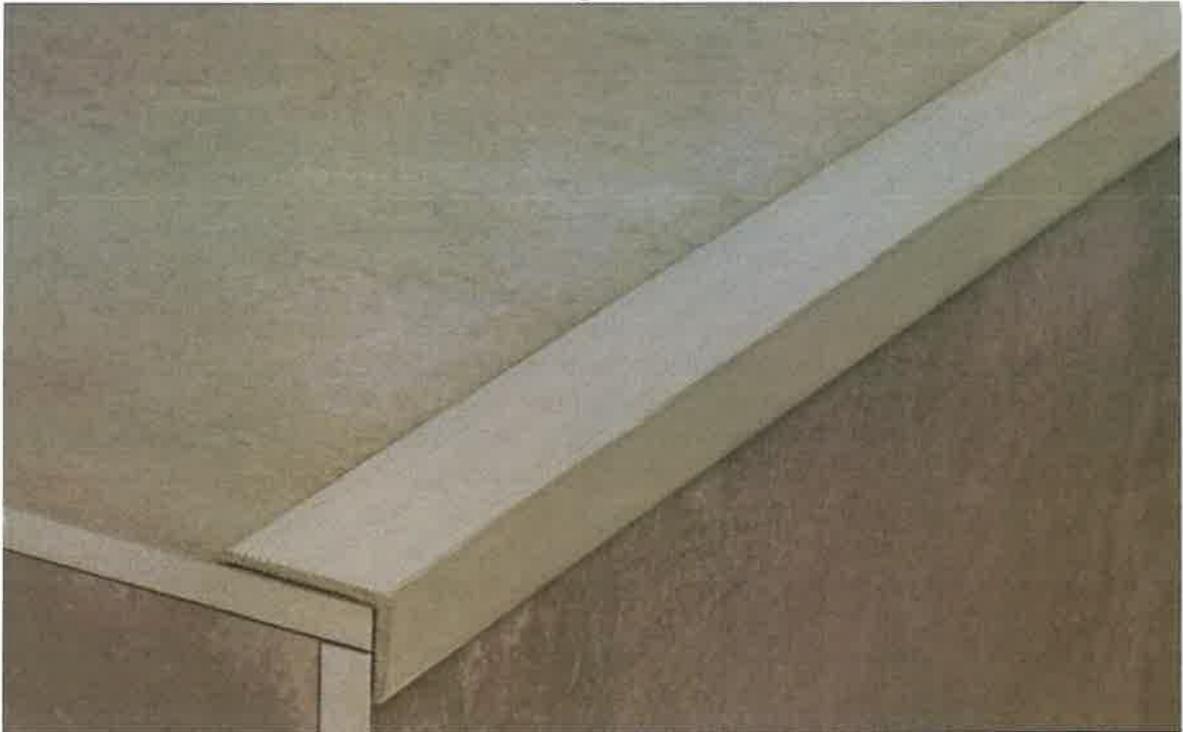
## 6. CARRELAGES

---

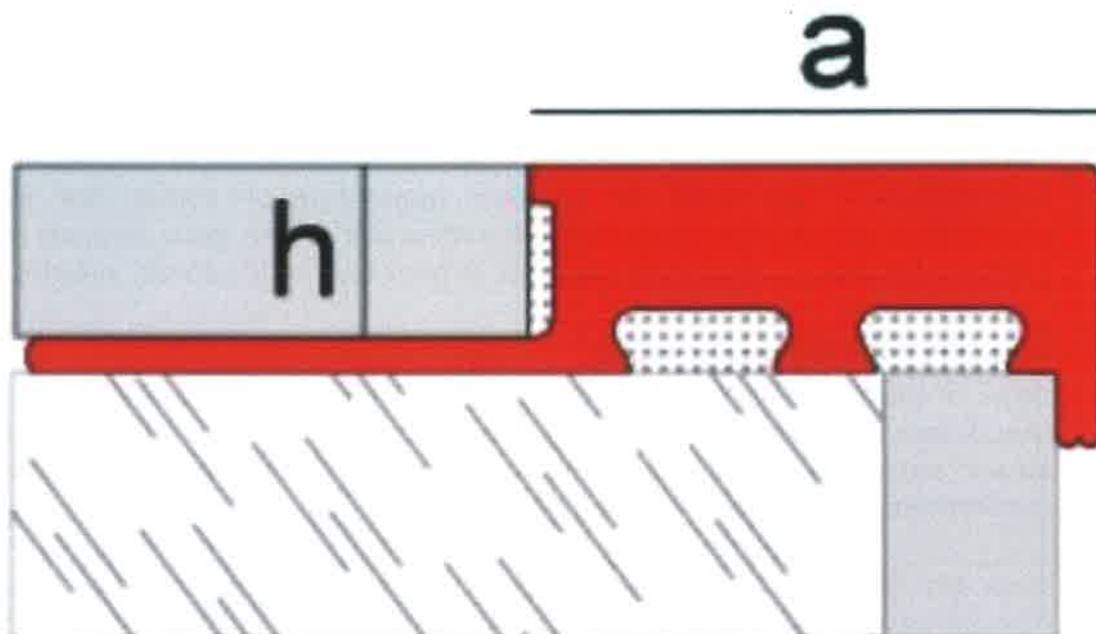
La prestation comprend la fourniture et la pose de carreaux de sol en grès cérame antidérapant, ce qui est particulièrement important dans les zones extérieures, les escaliers et les salles de bains. De plus, elle inclut l'installation des plinthes et des carreaux en faïence pour le revêtement des murs des salles de bains.

En ce qui concerne l'habillage des marches d'escalier avec des carreaux en grès cérame antidérapants, le prestataire devra également installer une protection des marches en utilisant une cornière en aluminium, en métal ou en bois. Cette mesure vise à prévenir les coins cassés et à assurer une protection contre les glissades, comme illustré dans les images 2 et 3 ci-dessous.

*Image 2. Exemple de cornière pour protéger les marches des escaliers*



*Image 3. Détail technique de la pièce (en rouge) pour protéger les marches*



Tous les détails et spécifications nécessaires pour accomplir ces travaux sont disponibles dans les plans, le DQE (Devis Quantitatif et Estimatif) et le CPTP (Cahier des Prescriptions Techniques Particulières).

## 7. PEINTURES

Les travaux de ce lot sont régis par le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), qui spécifie la nature des ouvrages, leur méthode de réalisation, ainsi que leur emplacement.

Les travaux de peinture comprennent les éléments suivants :

- L'inspection et la préparation des surfaces à peindre.
- La fourniture de tous les produits nécessaires à la réalisation des travaux de peinture.
- La mise à disposition de l'outillage, du matériel d'exécution, ainsi que des échelles et échafaudages requis.
- La protection des surfaces non destinées à être peintes à l'aide de bâches, de films plastiques ou d'autres moyens appropriés.
- L'application des produits de peinture conformément aux spécifications.
- La garantie de la qualité et de l'aspect de finition, y compris le degré de brillant, les couleurs et les retouches prescrits.
- Le nettoyage de toutes les salissures générées par l'intervention du peintre.

L'entrepreneur est tenu de réaliser implicitement l'ensemble des prestations décrites ou non, nécessaires à la parfaite exécution des travaux du lot d'étanchéité et à leur achèvement complet.

Tous les détails et spécifications nécessaires pour accomplir ces travaux sont disponibles dans les plans, le DQE (Devis Quantitatif et Estimatif) et le CPTP (Cahier des Prescriptions Techniques Particulières).

---

**8. ETANCHEITES**

---

Les travaux décrits dans le présent document englobent tous les travaux liés à l'étanchéité des toitures-terrasses du bâtiment ainsi que des autres ouvrages pour lesquels une étanchéité est nécessaire.

L'entrepreneur est tenu de réaliser implicitement toutes les prestations nécessaires, qu'elles soient explicitement décrites ou non, pour garantir l'exécution parfaite des travaux du lot d'étanchéité et pour leur achèvement complet.

---

**9. COUVERTURE METALLIQUE**

---

Dans ce lot, il est également inclus la fourniture et l'installation d'une structure métallique destinée à soutenir une couverture, créant ainsi une zone ombragée située entre les bâtiments de l'extension 1 et le bâtiment de l'extension 2, conformément aux spécifications de ce dossier.

Tous les détails et spécifications nécessaires pour accomplir ces travaux sont disponibles dans les plans, le DQE (Devis Quantitatif et Estimatif) et le CPTP (Cahier des Prescriptions Techniques Particulières).

----- FIN DU DOCUMENT -----